

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°1
du 24 novembre 2020**

Ecole primaire Jules Simon
20 Allée André Malraux
44600 SAINT-NAZAIRE

La séance débute à 18h05.

Membres présents :

Représentants des parents d'élèves : Mmes BILLARD, GOYAL et GUILLOTIN, élues FCPE, Mme HUYGHE

Représentant de la mairie : M. MANARA (Adjoint au Maire)

Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Mme CASTAGNE

Enseignantes : Mmes LEMAIRE et LEROUX

Invitée (pas droit au vote) : Mme MARTIN (ATSEM)

Présidence assurée par M. VISCONTI, directeur de l'école

Excusée : Mme PILON (Inspectrice de l'Education Nationale)

En raison du respect du protocole sanitaire, le conseil d'école revêt une forme particulière : seulement 10 personnes sont présentes, les autres suivent le conseil en distanciel par visioconférence.

Le directeur félicite les parents élus et souhaite la bienvenue à

- Madame CASTAGNE, Déléguée Départementale de l'Education Nationale, nommée par le Directeur Académique. Elle précise qu'elle est présente pour veiller au bien-être des enfants, en soutien à l'équipe pédagogique, tout en étant très attachée au respect de la laïcité.

- Monsieur Manara, nouveau maire-adjoint du quartier de l'Immaculée. Il précise qu'il habite à l'Immaculée et que c'est son troisième mandat municipal. Il rappelle qu'il est disponible pour recevoir les habitants qui le souhaitent.

1 – Règlement du Conseil d'école :

Ce document a été envoyé en amont du conseil pour que tous les membres puissent en prendre connaissance. Il détermine le rôle et précise les prérogatives du Conseil d'école. Sans objections, le règlement est adopté.

2 – Point sur les élections :

Cette année, 193 parents ont exprimé leurs suffrages. 16 sièges ont été pourvus (14 FCPE et 2 par tirage au sort).

Les élus FCPE précisent qu'ils ont mis en place une nouvelle organisation interne, avec l'instauration de commissions, constituées de plusieurs parents, en charge chacune d'un domaine spécifique.

3 – Point sur la rentrée et sur le protocole sanitaire :

L'école compte 17 classes, 6 en maternelle et 11 en élémentaire. 421 élèves étaient présents à la rentrée de septembre.

Nous avons senti les enfants heureux de retrouver l'école, même si pour certains c'était un peu difficile de reprendre les habitudes après une longue coupure.

L'équipe éducative (enseignants et ATSEM) est au complet. Nous accueillons de nouveaux collègues :

- en maternelle, Sandrine LEMAIRE et Mayleen SALAUN, enseignantes à 1/2 temps en classe de PS/MS, ainsi que de nouvelles ATSEM, Sandrine SONREL, Armelle VIVIER en PS/MS et Laurence BERTRAIS en GS.

- en élémentaire : 2 enseignantes, Karine NAIL, CP, et Flavie GAGNE, CE2/CM1, ont également rejoint l'équipe.

Au niveau des élèves, nous avons déjà eu 10 inscriptions et 2 départs depuis la rentrée.

La présidente de la FCPE lit un texte, rédigé collectivement, qui adresse des remerciements à l'équipe enseignante suite à cette rentrée des classes «particulière » et réaffirme son soutien aux équipes d'encadrement et de direction de l'école.

Au sujet du protocole sanitaire, il est appliqué à l'école, dans la mesure où les contraintes dues aux locaux et à l'organisation le permettent. Les informations sont communiquées aux parents et affichées sur le site.

La question de la restauration scolaire est posée. Le directeur précise que les enfants déjeunent classe par classe, avec respect des distances de sécurité, et que les tables sont désinfectées après chaque passage. Ces contraintes occasionnent encore davantage de retard des élèves de CM pour leur retour en classe de début d'après-midi. Ce retard risque de perdurer tant que l'agrandissement du bâtiment n'est pas encore utilisable.

Les parents élus approuvent également les sms envoyés aux familles par la municipalité demandant un effort de solidarité à ceux qui le peuvent en ne mettant pas systématiquement leurs enfants à la cantine et au TPE.

Concernant les masques pour les enfants, la municipalité a distribué des masques réutilisables à tous les élèves. L'école dispose également de masques supplémentaires, fournis par l'éducation nationale, pour les familles pour lesquelles cet achat représente une dépense trop importante. Le directeur demande l'aide des parents élus pour diffuser cette information aux familles concernées.

4 – Modification du règlement intérieur :

Une modification est apportée au chapitre « fréquentation scolaire » : ajout de « l'instruction étant obligatoire à partir de 3 ans ». Le règlement est adopté à l'unanimité et sera donc envoyé à toutes les familles.

5 – Evaluations nationales :

Les compétences en français et en mathématiques des élèves de CP et CE1 ont été évaluées dans le courant du mois de septembre.

Bien que ces évaluations soient globalement satisfaisantes au niveau de l'école, elles font cependant ressortir une forte disparité entre les résultats. Le confinement a probablement creusé les écarts. Une attention particulière est portée sur les élèves en difficulté, que ce soit en classe, durant les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ou avec une intervention du RASED (Réseau d'Aide).

6 – Accueil d'une volontaire en service civique :

L'école est ravie d'accueillir Llona RODRIGUES, jeune volontaire en Service Civique qui arrivera à l'école le 1^{er} décembre. Elle aidera et contribuera aux activités éducatives de l'école.

7 – Projets :

Le respect des mesures sanitaires modifie les projets que nous avons envisagés mais ne les suppriment pas tous pour autant. En voici un aperçu non exhaustif :

- le PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturel) est maintenu et adapté, en fonction des projets des classes.
- le projet d'initiation à la programmation aura bien lieu dans les classes de cycle 3. Par contre, les séances où nos élèves de CM2 sont reçus au collège Jean Moulin ont été pour l'instant annulées, pour des raisons évidentes de sécurité.
- les projets avec la Maison de Quartier sont repoussés au printemps.
- les activités USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) sont maintenues mais adaptées aux conditions sanitaires : des éducateurs sportifs vont venir à l'école et les rencontres auront lieu simplement au sein des classes.
- l'intervention du SDIS pour les classes du cycle 3 est conservée.
- les sorties de proximité, s'il n'y a pas de brassage d'élèves, sont toujours autorisées.

8 – Sécurité :

- l'exercice d'évacuation incendie qui a eu lieu le 19 septembre s'est bien déroulé, sans problème particulier.
- l'organisation de l'exercice « attentat - intrusion » va être modifié. Pour éviter un confinement dans les classes, potentiellement dangereux, nous avons imaginé un scénario où il faut évacuer l'école, par des sorties différentes et dans le plus grand silence, pour rester discret.
- le stationnement des véhicules des parents sur des places non matérialisées, notamment dans le virage, pose également problème. Avant d'envisager toute modification, Monsieur Manara propose d'être présent dès mercredi 25 novembre pour constater.

9 – Travaux :

- réalisés :

- un loquet en hauteur a été installé sur le portail de la maternelle. Il permet de sécuriser la cour pendant les récréations

- le revêtement sous la structure de jeux côté élémentaire a été retouché

- le revêtement du sol dans la cour de récréation, dans la zone sous les arbres a été refait mais il pose toujours les mêmes problèmes : poussière si le sol est sec et boue si le sol est humide, salissant beaucoup les couloirs et les classes de l'école.

- en cours ou à envisager :

- l'agrandissement du restaurant scolaire : le modulaire est en place, les aménagements intérieurs sont en cours de réalisation. Le directeur précise que la mise en service probable se ferait à la rentrée de janvier. Les parents élus s'étonnent des retards successifs et rappellent qu'ils avaient adressé un courrier à la municipalité à ce sujet, courrier resté sans réponse. M. Manara, nouvellement élu, n'en a pas eu connaissance.

- le démontage du bloc électrique endommagé situé devant l'école. Un technicien d'ENEDIS, propriétaire, est passé le 19/11 pour programmer le retrait.

- l'éclairage le long du passage entre l'élémentaire et la maternelle n'est pas encore installé.

Les membres du conseil sont également consultés concernant l'aménagement d'un parcours cyclable qui passerait entre la maternelle et l'élémentaire, avec la mise en place de diverses installations (chicanes, marquage au sol...) favorisant la cohabitation entre piétons et cyclistes. Cet aménagement, qui s'inscrit dans un projet plus vaste permettant de relier à vélo le centre de Saint-Nazaire, serait poursuivi jusqu'à la rue du Château de Beauregard.

Les parents élus saluent cette consultation. Ils trouvent le projet intéressant mais pensent que le tracé envisagé va couper l'école en deux et rendre dangereuses les entrées et les sorties de l'école. Permettre à des cyclistes de traverser une zone extrêmement fréquentée par des enfants et des adultes semble risqué.

De plus, la fin du parcours, au croisement de la rue Malraux et de la rue du Château de Beauregard, à contresens sur la chaussée, ne leur semble pas judicieuse et même potentiellement dangereuse, en raison du trafic et notamment du passage des autobus.

Un contournement de l'école serait peut-être plus pertinent et probablement moins dangereux.

Les parents ajoutent qu'ils seraient disponibles pour en discuter avec la personne responsable du projet. Le maire-adjoint en prend note et transmettra cette demande.

10 – Amicale Laïque :

Bilan rapide : à cause d'un temps médiocre, le vide-grenier de cet automne n'a pas été très lucratif. Pour l'instant, les autres actions prévues restent en suspens. C'est pourquoi les familles sont régulièrement sollicitées pour participer à différentes actions qui permettent de rapporter un peu d'argent, à redistribuer aux classes.

Le Conseil s'achève vers 19h30, l'ordre du jour étant épuisé.

Bertrand Visconti.